



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Arabie saoudite

Question écrite n° 105785

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'aide militaire apportée par la France à l'Arabie saoudite. Succédant à leurs confrères britanniques, les militaires français vont désormais participer à l'entraînement des unités d'élite de l'armée de terre d'Arabie saoudite. Cette nouvelle est troublante lorsque l'on sait que cet État a envoyé mi-mars des troupes à Bahreïn afin d'écraser la révolte populaire qui s'y était développée, dans l'indifférence quasi générale de la communauté internationale. Il lui demande donc de lui expliquer les raisons pour lesquelles le Gouvernement a permis que la France fournisse une telle aide à l'Arabie saoudite.

Texte de la réponse

La France et l'Arabie saoudite sont liées par un accord de coopération et d'assistance militaire conclu le 9 octobre 1982. Ainsi, depuis cette date, conformément à un calendrier établi conjointement, la France et l'Arabie saoudite, devenue l'un de nos partenaires de défense majeurs du Golfe, mènent en commun de fréquents exercices et entraînements. La France participe en outre à des programmes de formation des personnels militaires saoudiens, organisés dans les deux pays. Ces activités concernent traditionnellement des représentants de chacune des quatre armées saoudiennes (terre, marine, air et défense aérienne). Par ailleurs, il convient de préciser que l'Arabie saoudite est intervenue militairement à Bahreïn, au mois de mars 2011, à la suite d'une demande d'assistance formulée par les autorités de cet État auprès du conseil de coopération des États arabes du Golfe, conformément à l'accord de défense unissant les six monarchies arabes du Golfe. La France a pour sa part exprimé son attachement à ce que les difficultés actuelles de ce pays soient surmontées pacifiquement, par l'instauration d'un dialogue constructif entre les différentes parties, dans l'intérêt de tous les Bahreïniens.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105785

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3788

Réponse publiée le : 9 août 2011, page 8577